



• PUBLIC VISÉ

- Personnes devant acquérir la compétence et le savoir-faire concernant le réseau RIA et PIA de son entreprise.

• PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION (HANDICAP)

- Aucun

• TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANTS L'ACTION DE FORMATION

- **Formation à la sécurité** : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail.
- **Information/Formation obligatoire** : R4542-16 du code du travail.
- **Règles APSAD R5** Article 3.1



DURÉE DE L'ACTION

- 4 heures (0.5 jours)
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des apprenants représentent 35% du temps de formation.



PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- A définir par l'employeur



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 10 personnes maximum.

• OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de cette formation, l'apprenant doit être capable de réaliser la maintenance de niveau 1 de son réseau RIA et PIA.

• MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Installations nécessaires : salle de réunion, tables, chaises, **mur clair pour la projection**, tableau papier ou effaçable.
- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.
- Le référentiel APSAD R5.
- Le dossier technique de l'installation.

• MOYENS D'ENCADREMENT

- Equipe pluridisciplinaire de formateurs.
- Responsable pédagogique.
- Service administratif.
- Service qualité.
- Service relations clients.

• MOYENS TECHNIQUES

- Equipements à mettre à disposition :
 - > Accès au réseau RIA et PIA du site .

EUROFEU SERVICES S.A.S.

12 rue Albert Rémy 28250 Senonches - FRANCE
www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min
+ prix appel



• MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de mise en situation vérification tout au long de la formation.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

• PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- **Enseignements théoriques** (savoirs) :
 - > Responsabilités employeur/travailleurs.
 - > Le triangle du feu.
 - > Les classes de feux.
 - > Les agents extincteurs.
 - > Les RIA et PIA
 - > Textes et réglementations en vigueur :
 - La maintenance de l'installation selon le référentiel APSAD R5.
 - Le dossier de maintenance.
- **Enseignements pratiques** (savoir-faire).
 - > Maintenance de niveau 1 : travaux pratiques sur le Réseau RIA et PIA
 - > Rédaction du rapport d'inspection.
- Evaluations des apprenants et Bilan de la formation.

• TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter.

